

Procédure de mise en place de la soirée “Allumé d'or”

L'Allumé d'or est un événement annuel proposé aux spectateurs du cinéma. Il leur permet de couronner un film à partir d'une liste, élaborée par un comité ad hoc, parmi ceux qui ont été projetés durant l'année précédente. Les spectateurs auront été invités à exprimer leurs choix sur un bulletin de vote distribué lors des séances plusieurs jours auparavant. Durant cette séance, gratuite, le film élu à la suite de la consultation dont le titre aura été gardé secret, sera projeté, un quizz sera proposé aux spectateurs et des cadeaux offerts aux gagnants. La soirée se terminera autour d'un “pot” offert par l'association.

Procédure

I - Mise en place de la commission

La commission est créée lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration (CA) de l'année précédente. Il comprend 5 ou 6 membres volontaires du CA et Pascale Sarcou, en tant que responsable de la programmation.

II - Choix des films

Dès les premiers jours de janvier, l'administration du cinéma transmet à la commission le fichier des films projetés durant l'année précédente. Elle en extrait une liste des films “art et essai” et “grand public”. Cette liste doit être triée par nombre d'entrées et par moyenne d'entrées par séance (“*Sélection Allumé d'or.xlsx*”).

Dans la première quinzaine de janvier, la commission sélectionne une liste réduite de 25 films. Lors de cette réunion, la date de la tenue de l'Allumé d'or doit être fixée, de préférence pendant la dernière semaine de février.

III - Déroulement de l'opération

III.1 - *Confection du bulletin de vote* : celui-ci peut être réalisé à partir du fichier “*bulletin de vote verso.docx*” présent sur le “Drive” dans le dossier “Allumé d'or” qui présente la liste des films choisis suivi d'un résumé succinct de chaque film ; auparavant, les films sont répartis entre les

bénévoles de la commission qui rédigent les résumés des films qui leur auront été alloués.

Le recto du bulletin est réalisé à partir du fichier "*Allumé d'or 2022_V3.pub*". Il affichera la date et l'heure de la soirée, les modalités de vote, les affiches des films proposés ainsi que le déroulement de la soirée. Compte tenu du support prévu, il est nécessaire de savoir utiliser le logiciel "Publisher".

Le bulletin de vote complet doit être finalisé avant fin janvier afin de permettre aux spectateurs de voter pendant au moins trois semaines. Il sera mis à disposition des spectateurs au cinéma et envoyé par mailing. Le dépouillement doit se faire immédiatement après le vote (fichier "*Dépouillement Allumé d'or 2022.xlsx*") afin de laisser suffisamment de temps (7 à 10 jours) à Pascale pour se procurer le film lauréat qui sera projeté. Il doit autant que possible être tenu secret.

III.2 - Communication : il est important que le public soit informé de la tenue de l'Allumé d'or ; rédiger un texte court (sur l'exemple du fichier "*Gratuits final.docx*") pour envoi aux journaux gratuits, un autre plus long ("*Mailing final.docx*") pour envoi aux abonnés du cinéma. Armelle est en mesure de réaliser ces envois.

Pour les non-abonnés, il reste la possibilité d'annoncer l'événement par la presse régionale qui met une rubrique "infos régionales" gratuite à disposition des associations pour annoncer ce type d'activités.

Prévoir ces communications quinze jours avant la soirée.

III.3 - La soirée : elle se déroule en plusieurs étapes :

- l'accueil des spectateurs avec un petit mot de l'animateur qui explique le déroulement de la soirée,
- un quizz auquel ils pourront répondre,
- le palmarès résultant du vote des spectateurs,
- la projection du film lauréat,
- les résultats du quizz,
- la liste des gagnants et la distribution des prix,
- le verre de l'amitié.

IV - Répartition des tâches

IV.1 - L'animation : un animateur est nommé par la commission ; il est chargé de l'accueil des spectateurs et de l'animation de la soirée ; il peut être secondé, si besoin est, par un autre animateur lors de la projection du quizz et des résultats.

IV.2 - Le quizz : celui-ci est élaboré lors d'une réunion de la commission ; quinze questions sont posées et doivent concerner la liste des films sélectionnés. Elles sont présentées sous la forme d'un QCM avec trois réponses possibles.

Il fait l'objet d'un document (voir fichier "*Feuille réponse quiz 2022.xlsx*") qui est distribué aux spectateurs à l'entrée de la salle.

Les questions du quizz seront projetées sur l'écran du cinéma à partir d'un fichier Powerpoint (voir "*Allumé d'or quiz 2022.pptx*").

Le dépouillement des réponses des spectateurs aura lieu pendant la projection du film "Allumé d'or" à l'aide d'un transparent reprenant le document initial mais avec les bonnes réponses (voir avec Armelle).

Après la projection du film, les réponses du quizz seront projetées ainsi que les noms des gagnants (voir "*Allumé d'or quiz 2022 - Résultats.pptx*").

IV.3 - Le palmarès : celui-ci fait suite au dépouillement du vote des spectateurs et fait l'objet d'une projection sur l'écran à partir d'un fichier Powerpoint (voir "*Palmarès de l'Allumé d'Or 2022.pptx*").

Pour les fichiers projetés, il est nécessaire de savoir utiliser le logiciel "Powerpoint". Ces fichiers devront avoir été validés techniquement par Alain Raguénès. Cette validation doit se faire au cinéma en connectant l'ordinateur sur lequel sont les fichiers au projecteur et en effectuant des tests de projection.

V - Le Planning

"J" étant le jour de la soirée de l'Allumé d'Or.

- **J-55** : date limite de récupération du fichier des films de l'année précédente,
- **J-48** : réunion de la commission pour sélection des 25 films ; répartition des films à résumer,
- **J-41** : réunion de la commission pour sélection des sponsors et évaluation des résumés,
- **J-36** : finalisation du bulletin de vote ; édition des bulletins,
- **J-34** : Début de distribution des bulletins, mise en place de l'urne, ouverture du vote des spectateurs,
- **J-28** : entame du processus de communication,
- **J-20** : finalisation des textes pour les journaux gratuits et pour les abonnés,
- **J-17** : envoi des textes et insertion dans les journaux régionaux,
- **J-11** : fin du vote des spectateurs,
- **J-10** : dépouillement et choix du film lauréat,

- **J-6** : validation fonctionnelle du quizz,
- **J-3** : confection des lots à donner aux gagnants du quizz,
- **J-2** : validation technique des fichiers quizz, palmarès et résultats,
- **J** : **Allumé d'or** - projection du quizz, du palmarès, du film lauréat, des résultats ; remise des cadeaux et pot de fin de soirée.

* * *